

Technicien en électricité du bâtiment communicant et connecté

RNCP42141 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	255m
Formacode(s)	24095, 22499
Code(s) ROME	F1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/06/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

20 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 15 à former et organiser l'évaluation et 5 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800086	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800028	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200207	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200876	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201148	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201270	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201502	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 20 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp42141-technicien-en-electricite-du-batiment-communicant-et-connecte/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien en électricité du bâtiment communicant et connecté intervient dans des bâtiments neufs ou existants, en construction, en rénovation, en extension ou en exploitation. Il installe, met en service, maintient en bon état de fonctionnement, dépanne et optimise les équipements liés aux services énergétiques, de confort et de sûreté, en s'appuyant sur des dossiers techniques ou d'exécution, dans le respect des règles de sécurité, de qualité et de cybersécurité.

ACTIVITÉS VISÉES

Pour la première partie de son activité, à partir du dossier d'exécution et des consignes de son responsable, le technicien en électricité du bâtiment communicant et connecté prépare et organise son chantier d'installation, en assure l'approvisionnement, coordonne ses interventions avec les autres corps d'état et peut encadrer une équipe de monteurs. Il réalise la pose des canalisations, l'installation et le raccordement des équipements, leur connexion aux réseaux informatiques et de télécommunication. Il met les équipements sous tension, effectue les réglages, les paramétrages et les tests fonctionnels. Il met à jour le dossier d'exécution, forme l'utilisateur et assure la traçabilité des opérations.

Pour la seconde partie de son activité, le technicien en électricité du bâtiment communicant et connecté intervient sur des installations existantes pour en garantir la fiabilité et la continuité de service. En maintenance préventive, il réalise les opérations d'entretien, de vérification, de remplacement de consommables et de mise à jour logicielle. En maintenance corrective, il établit un diagnostic structuré, procède aux réparations, remplace les équipements défectueux et valide le bon fonctionnement. Il renseigne les rapports d'intervention, met à jour les dossiers techniques, informe le client et applique les consignes de tri et de traitement des déchets à la suite de ses interventions.

Selon l'organisation de l'entreprise, l'optimisation des installations des clients peut être pilotée par un bureau d'études ou directement par le technicien en électricité du bâtiment communicant et connecté. Dans le premier cas, le technicien exécute les travaux à partir d'un dossier d'exécution fourni. Dans le second, il analyse la demande du client, propose une solution technique, la formalise et la soumet à validation. Il conduit ensuite les travaux d'optimisation : pose, raccordement, paramétrage, sécurisation des échanges de données, validation fonctionnelle, mise à jour documentaire et formation de l'utilisateur.

Le technicien en électricité du bâtiment communicant et connecté travaille seul ou en équipe, en coordination avec les autres intervenants du chantier. Il intervient dans des locaux vides ou occupés, sur des équipements en exploitation ou non. Les déplacements sont fréquents, parfois sur plusieurs jours. Il travaille selon des horaires réguliers, avec des adaptations possibles selon les contraintes d'exploitation ou les délais.

Il est en relation avec le chef d'entreprise ou d'agence, le responsable technique, le bureau d'études, le chargé d'affaires, le service commercial, ses collègues, le client ou son représentant, la direction des systèmes d'information, les utilisateurs, la maîtrise d'ouvrage et, le cas échéant, le coordinateur SPS.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Installer, paramétrer et mettre en fonction des équipements de services du bâtiment communicant et connecté.
Installer des équipements de services dans un bâtiment communicant et connecté.
Paramétrer et mettre en fonction des équipements de services dans un bâtiment communicant et connecté.
- Optimiser et maintenir des équipements de services du bâtiment communicant et connecté.
Assurer la maintenance préventive des équipements de services dans un bâtiment communicant et connecté.
Assurer la maintenance corrective des équipements de services dans un bâtiment communicant et connecté.
Optimiser des équipements de services dans un bâtiment communicant et connecté.

Blocs de compétences

RNCP42141BC01 — Installer, paramétrer et mettre en fonction des équipements de services du bâtiment communicant et connecté.

LISTE DE COMPÉTENCES

Installer des équipements de services dans un bâtiment communicant et connecté.

Paramétrer et mettre en fonction des équipements de services dans un bâtiment communicant et connecté

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 02 h 45 min

La mise en situation professionnelle comprend une seule partie découpée en deux phases.

Phase 01, durée 02 h 00 min (hors la présence du jury)

En salle, à partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat prépare le paramétrage d'une modification d'installation composée d'équipements de services existants d'un bâtiment communicant et connecté. Il réalise le paramétrage relatif à la modification à l'aide du logiciel ETS. Il sauvegarde son paramétrage dans un espace de stockage prévu par le centre organisateur.

Phase 02 : durée 00 h 45 min (en la présence du jury)

En atelier, le candidat installe et raccorde le matériel pour la modification sur le poste de travail mis à disposition. À partir de l'espace de stockage, il télécharge à l'aide du logiciel ETS le paramétrage réalisé lors de la phase 01. Il réalise les essais de bon fonctionnement de l'installation modifiée.

Entretien technique : 00 h 20 min

Dans une salle, le candidat répond aux questions du jury concernant la production réalisée lors de la mise en situation professionnelle.

Questionnaire professionnel : 00 h 20 min

Sous surveillance, dans une salle, le candidat répond à un questionnaire professionnel portant sur l'installation des équipements de services du bâtiment communicant et connecté.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 25 min

RNCP42141BC02 — Optimiser et maintenir des équipements de services du bâtiment communicant et connecté.

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la maintenance préventive des équipements de services dans un bâtiment communicant et connecté.

Assurer la maintenance corrective des équipements de services dans un bâtiment communicant et connecté.

Optimiser des équipements de services dans un bâtiment communicant et connecté.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 04 h 15 min

La mise en situation professionnelle comprend 2 parties.

Partie 01 : optimisation d'une installation

Durée 03 h 00 min (hors la présence du jury)

En salle, à partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat effectue le choix du matériel nécessaire pour réaliser l'optimisation d'une installation existante, composée d'équipements de services dans un bâtiment communicant et connecté. Il réalise le paramétrage relatif à l'optimisation à l'aide du logiciel ETS. Il sauvegarde son paramétrage dans un espace de stockage prévu par le centre organisateur.

Partie 02 : maintenance corrective

Phase 01 : durée 00 h 30 min (hors la présence du jury)

En salle, le candidat analyse la documentation technique de l'équipement de service utilisé lors de la phase 02 de la partie 02.

Phase 02 : durée 00 h 45 min (en la présence du jury)

Le candidat assure la maintenance corrective de l'équipement de service du bâtiment communicant et connecté, et préalablement mis en panne.

Entretien technique : 00 h 20 min

Dans une salle, le candidat présente et argumente ses choix au jury concernant l'optimisation de l'installation réalisée lors de la partie 01 de la mise en situation professionnelle.

Questionnaire professionnel : 00 h 20 min

Le candidat répond par écrit à un questionnaire professionnel portant sur la maintenance préventive des équipements de services.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 55 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises d'électricité générale ;

Les entreprises d'intégration domotique et immotique ;

Les entreprises d'intégration de systèmes de gestion technique du bâtiment ;

Les agences de travail temporaire ;
Les services travaux et entretien de collectivités ou de sites tertiaires tels que les hôpitaux, hôtels, grandes surfaces, écoles, municipalités.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien électricien courant fort et faible ;
Technicien en automatismes du bâtiment ;
Technicien de maintenance en automatismes du bâtiment.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Risque électrique :

Conformément aux articles R4544-9 et 4544-10 du Code du travail, l'ensemble des opérations décrites dans cet emploi sont réalisées par un professionnel désigné et habilité par son employeur. Le professionnel réalise les opérations selon les modalités définies par l'article R4544-3 du Code du travail. Pour cela, il sera habilité B2(V), B2V essais, BR, BC et H0(V).

Travaux en hauteur :

Articles R.4323-58 à R.4323-68 du Code du travail relatif à la prévention des risques liés aux chutes de hauteur.

Articles R.4323-69 à R.4323-88 du Code du travail relatif au montage, démontage, et à l'utilisation des échafaudages, échelles, escabeaux et marchepieds.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 066 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 619
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/06/2031
--	------------

Date de dernière délivrance possible 01/06/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	117	0	71 %	52 %
2023	145	0	65 %	60 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35330

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35330

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42141/>

Où se former

Formations référencées	7
Organismes	4
Régions couvertes	4
Prix indicatif	9 346 € – 19 632 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	4
Organismes gestionnaires (CFA)	4
Organismes formateurs	4
Régions couvertes	4
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	4
Sessions	de 01/2025 à 12/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).